

Lettre de l'instituteur de Crozon-le-Fret pour se plaindre de l'état de son école.

Numéro d'inventaire : 1995.01568.2

Auteur(s) : Rohel

Type de document : correspondance

Date de création : 1946

Description : 1 feuille double manuscrite.

Mesures : hauteur : 312 mm ; largeur : 199 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Crozon

Nom du département : Finistère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Finistère, Crozon

Monsieur Pohel, instituteur public de
Crozou. Lequel, à M^e l'Inspecteur primaire

Jo

Monsieur l'Inspecteur

À la suite de la visite de
M^e l'Inspecteur général, chargé de la recou-
pération des établissements scolaires sinistres
et de vous-même, j'étais en droit d'atten-
dre un effort sérieux du service départe-
mental de la Reconstruction et de la
Municipalité de Crozou en vue de poursui-
vre activement les réparations de l'école
dont j'ai la charge. Effectivement, quelques
jours après votre inspection, le conseiller munici-
pal responsable des bâtiments communautés,
accompagné de l'"Entrepreneur", est venu
faire un état des travaux à effectuer en vue
de l'établissement d'un devis (le 3^e depuis
un an). Il m'a quitté en me disant qu'il
avait à sa disposition tous les matériaux
nécessaires et que la reprise des travaux ne
pouvait plus tarder.

Or, ceci se passait le 6 novembre 1946,
depuis je n'ai plus eu aucune nouvelle. L'école
supporte mal les tempêtes actuelles. Son état
s'aggrave de jour en jour, je dirai même,
d'heure en heure. L'air et l'eau pénitent de
toutes parts. Les murs du bâtiment tout entier
sont de véritables épouges. La salle de classe
inachevée que vous m'aviez conseillé d'utili-
ser, s'avère désormais impossible, faisant
l'eau par son plafond. Belle est, M^{me} l'Ins-
pecteur la pitoyable vérité!

Quant aux responsables de cet état de chose,
je maintiens ce que j'ai dit à M^{me} l'Inspecteur
général et à vous-même; on peut ne pas
douter de la bonne volonté de la Municipalité,
mais, je m'étonne qu'un entrepreneur éprou-
vant probablement un malin plaisir à
retarder la réouverture en état des locaux scolaires
puisse la tenir en échec.

Tu sis je vous demander, M^{me} l'Inspecteur,
d'aviser à nouveau le service départemental
de la Reconstruction et de rappeler à M^{me} le
Maire de Brozon, les paroles de M^{me} l'Inspecteur.

general.

je vous prie de me croire, Il s'inspecteur,
tout entier au service de l'école.

Bruxelles, le 29 novembre 1966
l'instituteur public

Louis Robe
s

